



HAL
open science

ACCOMPLI, PERFECTIF, PASSE ET AFFIRMATION: AUTOUR DU PASSE COMPOSE FRANÇAIS ET DE -TA JAPONAIS

Rie Takeuchi-Clément

► **To cite this version:**

Rie Takeuchi-Clément. ACCOMPLI, PERFECTIF, PASSE ET AFFIRMATION: AUTOUR DU PASSE COMPOSE FRANÇAIS ET DE -TA JAPONAIS. Studii de Stiinta si Cultura, 2016, Volumul XII (Numarul 1 (44)), pp.95-106. hal-04451844

HAL Id: hal-04451844

<https://hal.science/hal-04451844>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

STUDII

DE ȘTIINȚĂ ȘI CULTURĂ

VOLUME XII, ISSUE 1, MARCH 2016
VOLUME XII, N° 1, MARS 2016
VOLUMUL XII, NR. 1, MARTIE 2016

Revistă editată de / revue éditée par / journal published by:
UNIVERSITATEA DE VEST „VASILE GOLDIȘ” DIN ARAD, ROMÂNIA

în parteneriat cu / en partenariat avec / in partnership with:

LE DÉPARTEMENT DE ROUMAIN
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, FRANCE

LE CAER - EA 854
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, FRANCE

LE CIRMI
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 3 - SORBONNE NOUVELLE, FRANCE

FACULTATEA DE FILOSOFIE,
DEPARTAMENTUL DE LIMBA ȘI LITERATURA ROMÂNĂ,
UNIVERSITATEA NOVI SAD, SERBIA

UNIVERSITY OF JENA, INSTITUTE FOR SLAVIC LANGUAGES, JENA, GERMANY

„Vasile Goldiș” University Press
Arad – România

ACCOMPLISHMENT, PERFECTIVE, PAST AND AFFIRMATION: AROUND THE FRENCH COMPOUND PAST TENSE *PASSÉ COMPOSÉ* AND THE JAPANESE *-TA* FORM

ACCOMPLI, PERFECTIF, PASSÉ ET AFFIRMATION: AUTOUR DU PASSÉ COMPOSÉ FRANÇAIS ET DE *-TA* JAPONAIS

REALIZAT, PERFECTIV, TRECUT ȘI AFIRMAȚIE: CU PRIVIRE LA PERFECTUL COMPUS FRANCEZ ȘI LA *-TA* JAPONEZ

Rie TAKEUCHI-CLÉMENT

Centre d'Études en Civilisations, Langues et Littératures Étrangères (EA 4074)

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

E-mail: rie.takeuchiclement@gmail.com

Abstract

This work proposes to compare the French compound past tense passé composé and the Japanese -ta form to point out a fundamental difference between the two systems. Contrary to the French system in which the grammatical categories such as tense and mood are well-established, in the Japanese system, the same main forms are opposed to each other not only temporally but also aspectually and modally. In fact, the Japanese conception of time and aspect is not based on the objective time axis but on the speaker's subjective perception: -ta form, which is an exclusive assertion marker, represents what is past behind the speaker, i.e. perfective past tense, accomplishment, anteriority and irrevocable affirmation. Thus we claim that the primary value of -ta form is of subjective level, and is interpretable otherwise secondarily.

Résumé

Notre objectif ici est de comparer le passé composé français et son équivalent japonais -ta pour mettre en évidence une différence fondamentale entre les deux systèmes. Contrairement au système français où les catégories grammaticales de temps et de mode sont bien établies, le système japonais oppose les mêmes formes de base aussi bien temporellement, aspectuellement que modalement. L'axe temporel objectif n'existe pas dans la conception du temps et de l'aspect en japonais, qui est organisée autour de la perception subjective du locuteur : -ta, marqueur d'assertion exclusive, représente tout ce qui est passé derrière lui, le passé perfectif, l'accompli, l'antériorité et l'affirmation irrévocable. Aussi la valeur primaire de -ta n'est-elle pas d'ordre aspecto-temporel mais d'ordre subjectif, et se prête secondairement à toute autre interprétation.

Rezumat

În acest articol scopul nostru este de a compara perfectul compus francez și echivalentul său japonez -ta pentru a pune în evidență o diferență fundamentală între aceste două sisteme. Contrar sistemului francez, unde categoriile gramaticale de timp și de mod sunt bine stabilite, sistemul japonez opune aceleași forme de bază atât temporal, aspectual, cât și modal. Axa temporală obiectivă nu există în conceperea timpului și a aspectului în japoneză, care este organizată în jurul percepției subiective a locutorului : -ta, marcă a afirmației exclusive, reprezintă tot ceea ce este trecut după el, trecutul perfectiv, realizat, anterioritate și afirmația irevocabilă.

Valoarea primară a lui -ta nu este de ordin aspectual-temporal, ci de ordin subiectiv și se supune secundar la orice altă interpretare.

Keywords: *Japanese aspect system, Japanese tense system, mood, speaker's subjective perception, the Japanese particle -TA*

Mots-clés : *système aspectuel japonais, système temporel japonais, mode, perception subjective du locuteur, forme en -TA*

Cuvinte-cheie : *sistem aspectual japonez, sistem temporal japonez, mod, percepție subiectivă a locutorului, formă japoneză TA*

Introduction

La forme en *-ta* représente dans le système prédicatif japonais tantôt la valeur temporelle de passé (1), tantôt la valeur aspectuelle d'accompli (2) :

- (1) a. *Kinou eiga -wo mi -ta*
Hier film -O¹ regarder -TA
b. J'ai regardé un film hier.
- (2) a. *Hirugohan -wa mou tabe -ta*
déjeuner -Th déjà manger -TA
b. J'ai déjà déjeuné.

De ce fait, la forme en *-ta* est comparable au passé composé (désormais PC) français. La similitude entre les deux formes est renforcée par leur compositionnalité parallèle : « marqueur d'existence ou de prédication + porteur du sens d'accompli ou de réalisation ». Cette représentation ne correspond pas pour autant aux mêmes valeurs sémantiques dans les deux systèmes prédicatifs.

L'objectif du présent travail est de faire ressortir les différences entre les deux formes, et d'en identifier l'origine. Nous concluons que la représentation de l'aspect, comme d'autres représentations sémantiques en japonais, est basée sur la subjectivité du locuteur, tandis que la représentation en français est basée sur une logique objective, indépendamment de la perception du locuteur.

1. Formation de *-ta* japonais et du passé composé français

La langue japonaise est une langue agglutinante. Le sujet n'est pas un élément obligatoire, et le prédicat se place toujours à la fin de la phrase. C'est une langue à ordre déterminant-déterminé, ce qui l'oppose au français. Les verbes ainsi que les suffixes verbaux (ou suffixes prédicatifs) japonais prennent la forme conclusive s'ils se trouvent à la fin de la phrase déclarative ou interrogative sans être suffixés (3a). Ils prennent une autre forme, telle que la forme suspensive ou la forme non advenue, lorsqu'ils sont suffixés, ou s'ils n'occupent pas la dernière position de la phrase (3b-f) :

- (3) a. *Yomu.* (lire_{conclusive}) « Je lis. » / *Yomu ?* (lire_{conclusive}) « Tu lis ? »
b. *Yomi-masu.* (lire_{suspensive} - Poli_{conclusive}) « Je lis. »
c. *Yomi-tai.* (lire_{suspensive} - Vouloir_{conclusive}) « Je veux lire. »
d. *Yoma-nai.* (lire_{non advenue} - Nég_{conclusive}) « Je ne lis pas. »
e. *Yomi,...* (lire_{suspensive}) « Je lis et... »

¹ Cf. la liste des abréviations en fin d'article.

- f. *yomu hito* (lire_{adnominal} personne) « celui qui lit »
 g. *Yome.* (lire_{impérative}) « Lis ! »

À la fin de la phrase se trouve aussi la forme impérative (3g), ce qui mène à penser que la forme conclusive a une valeur assertive, opposée à la forme impérative.

Le suffixe *-ta* résulte étymologiquement de *-te*, la forme suspensive du marqueur d'accompli *-tsu*, suivi de la forme conclusive du verbe d'existence *-ari* : *-te-ari*. Cette combinaison s'est contractée pour donner la forme conclusive *-tari*, qui s'est fait remplacer progressivement par la forme adnominal *-ta*, résultat de la disparition de *-ru* de l'ancienne forme adnominal *-taru*.

Cette formation de *-ta* le rapproche davantage du PC qui, lui, est composé de l'auxiliaire *avoir* ou *être*, indiquant l'état existentiel ou la fonction prédicative, suivi du participe passé qui indique la valeur accomplie. Et dans les deux cas, c'est l'élément existentiel ou prédicatif, *-a* en japonais et *avoir / être* en français, qui occupe la place du verbe principal (conclusif ou fini), dont dépend le marqueur d'accompli, *-t-* en japonais et le participe passé en français.

2. Japonais et français : deux systèmes prédicatifs fondamentalement différents

La valeur de deux formes verbales qui ont une formation similaire n'est pour autant pas la même dans deux systèmes où les verbes n'ont pas la même fonction. Il est important de savoir que le verbe japonais ne s'accorde avec le sujet ni en personne ni en genre ni en nombre. Autrement dit, le verbe japonais n'est pas régi par le sujet. Ainsi les exemples ci-dessus traduits par « je », peuvent bien être traduits par n'importe quel autre sujet. De même, le japonais ne connaît pas la distinction entre l'infinitif et les formes verbales finies ; il ne connaît pas non plus la distinction entre les modes indicatif, conditionnel ou subjonctif. Il est important de savoir également que les adjectifs japonais sont des mots prédicatifs d'état à eux seuls. Ainsi, l'adjectif *atsu-i* « être chaud » en forme conclusive à lui seul forme en même temps une phrase « c'est chaud / il fait chaud / j'ai chaud ». De même, un nom, à l'aide du suffixe prédicatif (ou copule) en forme conclusive *-da*, peut former lui aussi un prédicat : *eiga-da* « c'est un film ». Les deux types de prédicats ont chacun leur forme en *-ta* qui est respectivement *atsukat-ta* et *eiga dat-ta*. En revanche, le japonais dispose d'une large palette d'expressions de modalité, qui occupe en général la place finale, après le verbe et les éléments grammaticaux qui y sont agglutinés, tels que la voix, l'aspect, le temps, et la polarité (cf. MASUOKA, 2007, 2009 ; TAKEUCHI-CLÉMENT, 2012). L'indication de la modalité est obligatoire et essentielle dans la construction d'une phrase japonaise. Il s'ensuit naturellement que la forme verbale japonaise n'a pas le même fonctionnement que la forme verbale finie du français, qui est régie par le sujet et exprime un rapport logique et objectif entre le sujet et l'événement.

3. Oppositions au sein des systèmes aspecto-temporels

3.1. Système aspecto-temporel japonais

Avant d'observer la valeur des deux formes verbales, *-ta* et le PC, au sein de leur système respectif, il sera utile d'avoir une vue d'ensemble du système aspecto-temporel du japonais. Les principales formes verbales sont les quatre suivantes : *V-(r)u*, *V-ta*, *V-teiru* et *V-teita*, dont voici l'opposition aspecto-temporelle :

Tableau 1 : Système aspecto-temporel (selon TAKAHASHI, 1985, 33)

	Temps	Non passé	Passé
Aspect			
Perfectif (<i>kansei-sou</i>)		<i>-(r)u</i>	<i>-ta</i>
Imperfectif (<i>keizoku-sou</i>)		<i>-teiru</i>	<i>-teita</i>

Il y a en japonais deux catégories de verbes, ceux qui connaissent l'opposition aspectuelle - (r)u / -teiru (verbes d'action), et ceux qui ne la connaissent pas (verbes d'état) ; la valeur effective des formes aspecto-temporelles japonaises en dépend (cf. KINDAICHI 1950 ; OKUDA 1977). La forme en -(r)u est la forme conclusive du verbe, forme la plus neutre et représentative d'un verbe japonais. Elle correspond à la fois à l'infinitif et à la forme finie du présent et du futur en français : la valeur temporelle principale est celle de présent pour les verbes d'état, et celle de futur pour les verbes d'action. La forme *V-ta* est composée de la forme suspensive contractée d'un verbe et de *-ta*. Comme nous l'avons vu, ses valeurs principales sont celles de passé et d'accompli. Quant à *V-teiru*, il est composé de trois éléments : 1) du verbe en forme suspensive contractée, 2) suivi de la particule suspensive *-te* (cf. *supra*, 1.) et 3) de la forme conclusive du verbe d'existence *iru* « être (là), exister ». La forme *V-teiru* a diverses valeurs, mais grosso modo, c'est un marqueur aspectuel d'imperfectif combiné à l'accompli (TAKEUCHI-CLÉMENT, à paraître). Enfin, *V-teita* est la forme en *-ta* de *V-teiru*, à savoir la forme suspensive de *V-teiru* suivie du suffixe de passé/accompli *-ta*. Voici dans le tableau 2 proposé par Kudô (1995), la récapitulation des valeurs effectives des quatre formes aspecto-temporelles des verbes d'action. On voit bien la répartition de *-ta* (souligné), combiné ou non avec *-teiru* :

Tableau 2 : Système aspecto-temporel (selon KUDÔ, 1995, 161)

Détermination temporelle / Modalité Aspect Temps	Individuel, concret / actuel			Abstrait / potentiel
	Perfectif (<i>kansei-sei</i>)	Imperfectif (<i>keizoku-sei</i>)	Accompli (<i>pâfekuto-sei</i>)	Itératif
Futur	-(r)u	-teiru	-teiru	(/) -(r)u
Présent	/	-teiru	-teiru <u>-ta</u>	- -(r)u teiru
Passé	<u>-ta</u>	<u>-teita</u>	<u>-teita</u>	<u>-teita</u> <u>-ta</u>

3.2. Oppositions comparables

Passons maintenant aux oppositions autour de *-ta* et du PC, formes à double valeur de passé et d'accompli. La forme japonaise en *-ta* s'oppose à la forme en -(r)u qui a une valeur de futur (4a) ou de présent (5a), de même que le PC s'oppose à la forme du présent, ayant une valeur de présent (4-5b) ou de futur (4b) :

- (4) a. *Eiga -wo mi -ru*
film -O voir -RU
« Je regarderai un film. »
b. Je **regarde** un film.
- (5) a. *Kaisha -ni i -ru*
bureau à être -RU
b. Il est au bureau.

Le suffixe *-ta* et le PC ont en commun également d'avoir une valeur perfective lorsqu'il s'agit du passé ; la forme en *-ta* s'oppose à la forme en *-teita*, de même que le PC s'oppose à l'imparfait :

- (6) a. *Eiga -wo mi -tei -ta*
voir -Imp -TA

b. Je **regardais** un film.

De même, aussi bien dans le système japonais que dans le système français, la forme perfective et la forme imperfective sont en concurrence lorsqu'il s'agit de la valeur itérative :

- (7) a. *Mainichi dekake -ta / -tei -ta*
tous_les_jours sortir -TA / -Imp -TA

b. Il **est sorti / sortait** tous les jours.

Cependant, comme le montre l'aspect morphologique de ces formes verbales, les opérations pour aboutir à de telles oppositions sémantiques ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Le système français est basé sur l'opposition temporelle tripartite : présent / futur / passé à laquelle est combinée l'opposition aspectuelle : simple / composé (BENVENISTE, 1966, 237 ; GUILLAUME, 1929, 11-12) ; l'opération va de l'aspect non accompli (forme simple) vers l'aspect accompli (forme complexe). Le système japonais, lui, est basé à la fois sur l'opposition bipartite *-(r)u* (non passé) / *-ta* (passé), et sur l'opposition aspectuelle (avec ou sans *-teiru*). L'opération va de l'aspect perfectif (forme simple) vers l'aspect imperfectif (forme complexe). En somme, la forme *-ta* ne s'oppose qu'indirectement à la forme verbale de présent. Autrement dit, la valeur temporelle de présent, qui paraît fondamentale dans le système français, ne l'est pas autant dans le système japonais : elle est construite à partir de la valeur « non passé » et de celle de « continuité ».

3.3. Oppositions non comparables

Étant donné la différence des deux systèmes, la forme en *-ta* et le PC ont plus de points qui les séparent que de points communs² :

1° en tant que forme de passé, *-ta* correspond également au passé simple, tandis que le PC d'accompli peut correspondre plutôt à *-teiru* d'accompli :

- (8) a. *Kare -wa soto -ni de -ta. / de -teiru.*
lui -Th dehors à sortir -TA / sortir -TEIRU

b. Il **sortit. / Il est sorti.**

2° combiné avec *-teiru*, *-ta* peut indiquer non seulement l'imperfectif au passé, équivalent à l'imparfait (6), mais aussi l'accompli au passé, correspondant au plus-que-parfait :

- (9) a. *Kaigi -wa mou hajimat -tei -ta*
réunion -Th déjà commencer -TEIRU_(Acc) -TA

b. La réunion **avait déjà commencé.**

3° dans une proposition subordonnée, *-ta* peut correspondre à toutes les formes composées françaises, au PC (10), au plus-que-parfait (11), au passé antérieur (12) ainsi qu'au futur antérieur (13) :

- (10) a. *Yuki -ga fut -ta toki -wa, soto -ni tobidas -u.*
neige -S tomber -TA moment -Th dehors -à sortir_vite -U

b. Quand il **a neigé**, je sors vite.

- (11) a. *Yuki -ga fut -ta toki -wa, soto -ni tobidas (-tei) -ta.*
sortir_vite (-Imp) -TA

b. Quand il **avait neigé**, je sortais vite.

² Pour divers emplois de *-ta*, cf. notamment Teramura (1971, 1984), Kudô (1995), Inoue (2001) et Dhorne (2005).

- (12) a. *Yuki -ga fut -ta toki, soto -ni tobidasi - ta.*
 sortir_vite -TA
 b. Quand il **eut neigé**, je sortis vite.
- (13) a. *Yuki -ga fut -ta toki, soto -ni tobidas -u.*
 sortir_vite -U
 b. Quand il **aura neigé**, je sortirai vite.

Ainsi, la localisation temporelle des événements en japonais se fait seulement par la forme du verbe final (verbe principal) de la phrase. Il en va de même pour la forme *-(r)u* qui dans une proposition subordonnée (ou en position non finale) peut correspondre à toutes les formes simples françaises (pour plus de détails, cf. entre autres KUNO, 1973 ; KUDÔ, 1995 ; DHORNE, 2005) ;

4° le japonais n'ayant pas le mode conditionnel, la forme *-ta* peut correspondre également au conditionnel passé :

- (14) a. *Sit -te -tara ki (-te) -ta -yo*
 savoir -Imp -TA_{Conditionnel} venir (-TEIRU) -TA -M_{odal}
 b. Si j'avais su, je **serais venu**.

5° en revanche, *-ta* a une valeur modale que le PC ne connaît pas. Il s'agit notamment d'une prise de conscience soudaine d'une situation présente de la part du locuteur. Dans cette situation, où l'utilisation de la forme en *-(r)u* n'est pas cohérente, *-ta* correspond plutôt au présent indicatif français :

- (15) a. *A, densha ki -ta / *ku -ru*
 Tiens train venir -TA / *venir -RU
 b. Tiens, le train **arrive**.
- (16) a. *A, benkyôsi -te - ta / *-ru -no ?*
 travailler -Imp -TA / -*RU M_{odal}
 b. Tiens! tu **travailles** ?

6° contrairement au PC, il y a des cas où l'emploi de la forme en *-ta* n'est pas opportun bien qu'il s'agisse d'un événement du passé : c'est le cas de la constatation des indices prouvant le contraire de la connaissance ou du souvenir du locuteur. Devant un bon de commande avec sa propre écriture mais dont il ne se souvient pas, un locuteur japonais n'affirme pas avec *-ta*, mais constate seulement le fait en recourant à *-teiru* (INOUE, 2001, 112) :

- (17) *Hontô-da. Tashikani sengetsu chûmonshi *-ta / -teiru.*
 être_vrai certainement le_mois_dernier commander *-TA / -TEIRU
 « En effet, je l'ai bien commandé le mois dernier. »

On peut en déduire que la valeur assertive de *-ta* final implique une prise en charge de la part du locuteur ;

7° et pour finir, s'agissant toujours de la dimension modale, la forme en *-ta*, sans arguments et le plus souvent dédoublée, a une valeur incitatrice :

- (18) *It -ta, it -ta !*
 s'en_aller -TA
 « Allez, disparaissent ! »

Comme l'explique Teramura (1971, 341), il ne s'agit pas d'une forme impérative ordinaire mais d'une situation d'urgence. Sa force incitatrice est extrêmement puissante : « il n'y a pas le

choix, l'interlocuteur ne peut qu'obtempérer » (DHORNE, 2005, 268).

En somme, on peut reconnaître à la forme en *-ta* une multitude de valeurs qui se répartissent sur les dimensions aspectuelle, temporelle et modale. Suivant Dhorne (2005), on peut distinguer quatre thèses quant à la reconnaissance pour *-ta* d'une valeur dominante ou première, à laquelle se ramèneraient les autres : 1) la valeur dominante est une valeur temporelle, de passé ou d'antériorité, valeur la plus largement admise (INOUE 2001) ; 2) la valeur dominante est une valeur aspectuelle, d'accompli (MATSUSHITA 1930)³ ; 3) la valeur de *-ta* est fondamentalement modale (YAMADA, 1908 ; TOKIEDA, 1950) ; 4) *-ta* a des valeurs premières multiples, le départ entre ces valeurs se faisant contextuellement (TERAMURA 1971). En confrontant ces thèses, Dhorne (2005, 266) insiste sur l'importance du principe que le sens n'est pas donné en bloc mais se construit, ce que nous approuvons. Selon elle, *-ta* est un marqueur complexe de deux opérations : « la construction d'une occurrence temporelle de la relation prédicative et l'exclusion du complémentaire notionnel du prédicat ». Il s'agit de la première caractéristique que Dhorne relève en ce qui concerne la forme *-ta*, qui consiste à poser les deux valeurs *p* et *p'*, et puis à en exclure une. Il en va différemment de la forme conclusive *-(r)u*, et de la forme négative conclusive *-nai*, qui posent l'opération de prédication dans le discours et valident une valeur (positive ou négative) de la relation prédicative, sans pour autant exclure totalement la valeur inverse. Par ailleurs, Dhorne (2005) relève deux autres caractéristiques de *-ta* : un aspect perfectif du procès et un jugement assertif, ce qui nous conduit à la réflexion suivante.

3. 4. La négation et assertion

Comme nous l'avons vu, le PC et *-ta* ont pour valeurs communes celle de passé et celle d'accompli. Tout naturellement le PC français n'a qu'une seule forme négative pour ces deux valeurs (« Je n'ai pas lu »). La forme négative japonaise *-nai*, provenant de l'adjectif d'inexistence, est une forme conclusive adjectivale *-i*, équivalente à la forme conclusive verbale *-(r)u*. D'ordinaire, *-nai* s'adjoint à la forme non advenue d'un prédicat et affirme l'absence / l'inexistence du procès (cf. *supra* 1.). Si le japonais suivait la même logique que le français, celle de *-ta* aurait été dans les deux cas :

- (19) **yon -da + -nai*
 *lire -TA_{non advenue} + Nég_{conclusive}

Or il n'en est rien. D'abord, *-nai* ne peut pas s'agglutiner à *-ta*, qui n'a pas de forme non advenue. Ensuite, la forme négative pour *-ta* de passé et celle pour *-ta* d'accompli sont construites différemment :

- (20) a. *Kinou kono hon yon -da ? — Yoma -nakat -ta*
 hier ce livre lire -TA lire -Nég -TA
 « Tu as lu ce livre hier ? » — « Je ne l'ai pas lu. »
 b. *Kono hon mou yon -da ? — Madayon -de -nai*
 déjà lire -TA pas_encore lire -TEIRU -Nég
 « Tu as déjà lu ce livre ? » — « Je ne l'ai pas encore lu. »

Selon nous, si la combinaison « *-ta + -nai* » n'est pas possible en japonais, cela n'est pas sans raison : comme le dit Dhorne (2005, 266), « *-ta*, en tant que tel, est toujours positif ». Ainsi, pour *-ta* de passé (20a), il ne s'agit pas de nier l'existence d'un événement du passé, mais d'affirmer l'inexistence d'un événement dans le passé. Selon ses termes (DHORNE, 2005, 256), la forme V-

³ Matsushita Daizaburô, 1930, *Kaisen hyôjun nihon bunpô* [Grammaire du japonais standard – version révisée], 1^e publication 1924, 1^e éd. Rév. 1928, Chûbunkan-shoten, rééd. 1978, Benseisha, cité dans DHORNE, 2005, 251.

nakat-ta « pose une occurrence définitive de non-advenue (< il y a eu p' >) ». Quant à *-ta* d'accompli (20b), on voit que ce n'est pas *-ta* mais *-teiru*, à savoir une situation présente, qui est niée. La négation *-nai*, par sa forme conclusive, s'oppose à *-(r)u* et nie bien la validation de la relation prédicative dans la situation présente, mais ne nie pas son éventuelle advenue ; contrairement à *-ta* qui est une assertion exclusive, les formes en *-u* et *-nai* n'excluent pas totalement la valeur inverse (DHORNE, 2005, 267).

4. Origine de la différence entre les deux systèmes

4.1. Subjectivité du locuteur

Dans la section précédente, en nous appuyant sur la thèse de Dhorne (2005), nous avons vu la double opération de *-ta* qui consistait à poser les deux valeurs *p* et *p'*, et puis à en exclure une. Nous avons vu également que *-ta* présentait notamment un jugement assertif. Autrement dit, la forme *-ta* n'exprime pas seulement des valeurs aspectuelle, temporelle et modale (incitatrice), mais aussi une affirmation assertive (selon DHORNE, 2005, 268 : « assertion exclusive »). Et c'est là une différence capitale entre le PC et la forme en *-ta*, différence qui découle à notre sens de la logique différente de chaque langue. Les notions de temps et de mode⁴, bien qu'elles soient en corrélation l'une avec l'autre, sont dans le système français des valeurs fondamentales et autonomes qui constituent une catégorie grammaticale. Or dans le système japonais, comme nous venons de le voir, une seule forme correspond à la fois à plusieurs valeurs grammaticales : temporelle, aspectuelle, et modale. Cela nous amène à penser que ces valeurs dans le système japonais ne sont pas aussi fondamentales que dans le système français, qu'elles sont dérivées de quelque chose de plus fondamental, à savoir la perception subjective du locuteur. En effet, nombreux sont les phénomènes qui mettent l'accent sur l'importance dans le système japonais de la subjectivité du locuteur. Le sujet par défaut d'une phrase déclarative qui est le locuteur, le système des expressions bénéfactives qui s'organise autour du locuteur, le caractère obligatoire de l'expression du jugement du locuteur, et l'impossibilité d'affirmer la sensation, le sentiment et la pensée de la troisième personne sont des faits bien connus⁵. Nous pouvons évoquer également la conception de la grammaire japonaise de Tokieda (1950), inspirée par la linguistique traditionnelle japonaise, et dans laquelle l'expression de la subjectivité du locuteur se voit attribuer un rôle incontournable.

4.2. Conceptualisation du temps et de l'aspect

Selon la logique française, le passé, le futur et le présent sont situés comme antérieur, postérieur ou simultané au moment de l'énonciation sur l'axe temporel unique et absolu de la réalité, tout à fait indépendamment de la perception du locuteur (GUILLAUME 1929, entre autres). Il s'agit là du mode indicatif. Lorsqu'un événement ou une situation ne peut pas être situé sur cet axe absolu, il faut créer un axe parallèle à celui-ci, qui, lui, est virtuel : il s'agit alors du conditionnel ou du subjonctif. Quant à l'aspect, certes le point de vue du locuteur vient prendre part à sa conceptualisation⁶, mais celle-ci ne se fera pas sans l'axe temporel, car c'est par rapport à celui-ci que se localise l'événement ou la situation dont le locuteur met en avant une des facettes.

Nous pensons que le système japonais ne repose pas sur un axe temporel absolu comme le fait le système français, mais sur la vision du locuteur. Le locuteur fait face au cours du temps qui

⁴ Nous entendons par « mode » aussi bien l'opposition d'indicatif, de conditionnel et de subjonctif que celle de déclaratif, d'interrogatif, d'impératif ou encore d'exclamatif (cf. LYONS, 1977).

⁵ Ne pas confondre la subjectivité de Benveniste (1966) liée aux actes de langage, une notion universelle, et celle dont il est question ici.

⁶ Ducrot et Schaeffer (1995, 688-691) appellent « aspect subjectif » l'opposition de l'accompli et de l'inaccompli et celle du perfectif et de l'imperfectif, qui concernent « le point de vue que le locuteur prend par rapport au procès », tout en les opposant au mode de procès qu'ils appellent également « aspect objectif ».

emporte les événements qui se dirigent vers lui. Le futur est encore devant le locuteur, le passé est déjà derrière lui. L'opposition $-(r)u / -ta$ correspond à ces deux phases de situation. Dans ce sens, on peut dire que le futur et le passé des événements en japonais sont perfectifs, bornés et compacts, comme une bulle vue de l'extérieur. Pour un état, le temps stagne ; un état présent stationne devant le regard du locuteur ($-(tei)-ru$). C'est un imperfectif. Le présent habituel multiplie les événements qui, les uns après les autres, ne cessent de se diriger vers le locuteur ($-(r)u$), tandis que le présent d'un événement dynamique, qui est entre « pas encore atteint le locuteur » et « déjà derrière lui », est insaisissable (ni $-ta$ ni $-(r)u$). Par conséquent, le présent d'un verbe d'action ne peut être saisi que si l'événement est décomposé en deux phases : le début de l'action situé dans le passé ou derrière le locuteur, et la masse d'instantanés de sa réalisation en cours qui se trouve devant lui. C'est comme si le locuteur avait un regard de l'intérieur sur une grosse bulle d'action. Ainsi le présent d'une action est-il indiqué par $-teiru$, composé de $-te$ qui représente le début passé de l'action (« déjà derrière le locuteur ») sans que l'action soit terminée (forme suspensive), et de $-iru$ qui représente la réalisation de l'action comme un état (l'action figée). C'est donc un imperfectif, mais borné du début.

Cette conception du temps en japonais explique également pourquoi la forme conclusive $-(r)u$ représente d'une part le temps futur dans le paradigme temporel, et d'autre part le sens lexical du verbe, neutralisant toute opposition entre les autres formes, à l'instar de l'infinitif français. L'absence de l'axe temporel explique également l'absence de l'opposition temporelle dans une proposition subordonnée, où $-ta$ indique uniquement l'aspect accompli ou l'antériorité, à savoir « derrière le locuteur » (10) à (13). De même, l'absence de l'axe absolu explique l'absence de l'opposition modale (14). Enfin, le passé est certain, tangible, réel et concret tandis que le futur est incertain, virtuel et abstrait. Cela explique l'aspect modal de la forme $-ta$ (15) à (18). Le passé est irrévocable, le futur est provisoire, d'où la nature assertive affirmative de $-ta$. Ainsi, « le mot *passé* ou *accompli* ferait tout de suite penser qu'il s'agit de l'expression objective d'une situation ou d'un état, mais la vraie nature de cet auxiliaire ($-ta$) est d'exprimer la prise de position du sujet parlant expliquée ci-dessus » (TOKIEDA, 1950, 169).

4.3. Valeur aspectuelle et modale de $-ta$ adnominal

Pour étayer notre thèse, voici quelques tournures japonaises comprenant la forme « $V-ta / V-(r)u / V-teiru +$ nom grammaticalisé » (cf. TERAMURA 1971, 1984). Du point de vue syntaxique, celle-ci est à la base un groupe nominal constitué d'une proposition déterminante suivie d'un nom déterminé. Par souci de simplicité, tous nos exemples sont construits avec une des formes verbales $yom-u$ (lire-U), $yon-da$ (lire-TA) ou $yon-deiru$ (lire-TEIRU). Pour certaines tournures, l'opposition aspectuelle $-(r)u / -ta / -teiru$ apparaît d'emblée évidente. *Toki* signifie « temps » ou « moment », et *tokoro* « lieu » ou « endroit » ; $-da$ est un suffixe prédicatif à la forme conclusive (cf. *supra*, 2.) :

- (21) a. $yom-u$ toki « au moment de la lecture »
 b. $yon-da$ toki « après la lecture »
 c. $yon-deiru$ toki « pendant la lecture »
 (22) a. $Yom-u$ tokoro da « Je m'apprête à lire »
 b. $Yon-da$ tokoro da « Je viens de lire »
 c. $Yon-deiru$ tokoro da « Je suis en train de lire »

Les tournures (22) peuvent prendre la forme en $-ta$ et indiquer également une situation du passé, ce qui fait ressortir davantage l'opposition aspectuelle des formes verbales :

- (22') a. $Yom-u$ tokoro dat-ta « Je m'apprêtais à lire »
 b. $Yon-da$ tokoro dat-ta « Je venais de lire »
 c. $Yon-deiru$ tokoro dat-ta « J'étais en train de lire »

Pour d'autres tournures, l'opposition aspectuelle *-(r)u / -ta / -teiru* paraît moins évidente, souvent à cause de l'asymétrie de l'interprétation des expressions. Ainsi, *tsumori*, compris souvent comme « intention », représente en réalité une « estimation » ou une « idée » qui risque d'être fictive, une « idée » que l'on se fait ; on peut dire qu'il s'agit d'introduire une sorte de tampon entre la perception du locuteur et la réalité :

- (23) a. *Yom-u tsumori da* « J'ai l'intention de lire »
 b. *Yon-da tsumori da* « Je pense avoir lu »
 c. *Yon-deiru tsumori da* « (Je crois que) j'ai l'habitude de lire » / « (Je crois que) je suis en train de lire »

Ces tournures, de même que celles de (22), peuvent indiquer une situation du passé :

- (23') a. *Yom-u tsumori dat-ta* « J'avais l'intention de lire »
 b. *Yon-da tsumori dat-ta* « Je pensais avoir lu »
 c. *Yon-deiru tsumori dat-ta* « (Je croyais que) j'avais l'habitude de lire » / « (Je croyais que) j'étais en train de lire »

Quant à *hô*, qui signifie à l'origine « direction » ou « côté », il contribue à exprimer un conseil aussi bien avec *V-ta* qu'avec *V-(r)u* ; *ga ii* signifie « est bon / est bien » :

- (24) a. *Yom-u hô ga ii* « il vaut mieux lire »
 b. *Yon-da hô ga ii* « tu ferais mieux de lire »

La différence entre les deux formes ici est souvent interprétée comme celle de degré d'insistance de la part du locuteur : l'expression avec la forme en *-ta* est plus insistante que celle avec la forme en *-(r)u*. Mais d'où vient cette différence ? C'est là qu'intervient la prise de position du locuteur, qui considère l'action ou bien comme acquise et irrévocable comme l'exprime *-ta*, ou bien comme non acquise et discutable comme l'exprime *-(r)u*. En même temps, la forme en *-(r)u*, forme la plus neutre, traduit une notion de généralité, abstraite et virtuelle, tandis que *-ta* rend la notion de spécificité, concrète et réelle. Ainsi, l'interlocuteur peut se sentir plus concerné par le conseil donné avec *-ta*.

À ce propos, Teramura (1984, 112-113) compare *-ta* d'emploi hypothétique (24) à l'utilisation du prétérit dans une structure hypothétique en anglais (25a) :

- (25) a. *If I were you, I would take it.*
 b. *Si j'étais toi, je le prendrais.*

Selon nous, le prétérit en anglais ou l'imparfait en français et *-ta* japonais ne sont pas utilisés dans une structure hypothétique pour la même raison. Le prétérit anglais et l'imparfait français sont utilisés pour marquer le décalage entre la réalité, située au présent sur l'axe temporel, et le fait hypothétique. *-Ta* japonais en revanche est utilisé pour indiquer le degré de certitude aux yeux du locuteur ; il n'est nullement nécessaire d'indiquer le décalage entre le fait réel et l'hypothèse, car étant marqueurs de la perception subjective du locuteur, ni *-(r)u*, ni *-ta* ne situent l'événement sur l'axe temporel objectif.

Conclusion

En partant de la comparaison entre le PC français et *-ta* japonais, deux formes verbales du temps passé et de l'aspect accompli, nous avons réussi à dégager une différence plus fondamentale entre deux systèmes verbaux, voire entre deux langues, que sont le français et le japonais : la

logique objective et la subjectivité du locuteur. Aussi pouvons-nous conclure que si le PC français a pour valeur fondamentale celle d'ordre aspecto-temporel liée à l'axe temporel objectif, la valeur primaire de la forme en *-ta* japonaise, de même que celle de la forme en *-(r)u*, est basée sur la perception subjective du locuteur, qui se prête secondairement à l'interprétation aspectuelle, temporelle, ou modale. Il reste à identifier les facteurs déterminants de cette interprétation. Nous sommes tentée de penser, à ce stade de notre réflexion, que la clé de la réponse à cette question résiderait dans la nature conclusive de *-(r)u* et de *-ta* et la situation d'énonciation dont le locuteur est le centre, qui comporte bien une dimension temporelle pour servir de point de repère temporel.

Abréviations

Acc = accompli
 Imp = imperfectif
 Nég = négation
 O = objet
 S = sujet
 Th = thème

Bibliographie

- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Gallimard.
- DHORNE F., 2005, *Aspect et temps en japonais*, Paris, Ophrys.
- DUCROT O. & SCHAEFFER J.-M. (dir.), 1995, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- GUILLAUME G., 1984 [1929], *Temps et Verbe : Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du Temps dans les Langues classiques*, Paris, Éditions Champion.
- INOUE M., 2001, « Gendai nihongo no 'ta' ['Ta' en japonais contemporain] », in Tsukuba Gengo Bunka Fôramu (dir.), *'Ta' no gengogaku*, Tôkyô, Hituzi shobô, p. 97-163.
- KINDAICHI H., 1950, « Kokugo dôshi no ichi-bunrui [Une classification des verbes japonais] », *Gengo kenkyû* [recherche linguistique], n° 15, réédité in Kawamoto Shigeo et al., 1979 [1981], *Nihon no gengogaku*, Vol. 5, Tôkyô, Taishûkan shoten, p. 295-318.
- KUDÔ M., 1995, *Asupekuto-tensu-taiki to tekusuto : gendai nihongo no jikan no hyôgen* [Système aspecto-temporel et textes : expression du temps en japonais contemporain], Tôkyô, Hituzi shobô.
- KUNO S., 1973, *Nihon bunpô kenkyû* [Recherche en grammaire japonaise], Tôkyô, Taishûkan shoten.
- LYONS J., 1977, *Semantics*, vol. 2, Cambridge University Press.
- MASUOKA T., 2007, *Nihongo modariti tankyû* [Recherche sur la modalité en japonais], Tôkyô, Kuroshio shuppan.
- MASUOKA T., 2009, « Voisu, asupekuto, tensu, modariti to sono kanren [La voix, l'aspect, le temps, la modalité et leur corrélation] », *Enseignement du japonais en France*, N° 4, p. 17-27. Traduction française, « La voix, l'aspect, le temps, la modalité et leur corrélation », in *AEJF 1997 -2012 : l'enseignement du japonais en France – bilan et perspectives –*, 2012, Grenoble, AEJF, p.110-119.
- OKUDA Y., 1977, « Asupekuto no kenkyû wo megutte : Kindaichi teki dankai [À propos de la recherche sur l'aspect : niveaux selon Kindaichi] », *Kokugo kokubun*, N° 8, réédité in Okuda Yasuo, *Kotoba no kenkyû, josetsu*, Mugi-shobô, 1985, p. 85-104.
- TAKAHASHI T., 1985, *Gendai nihongo dôshi no asupekuto to tensu* [Aspect et temps verbaux en japonais contemporain], Tôkyô, Shûei shuppan.
- TAKEUCHI-CLÉMENT R., 2012, « Entre aspect, voix et jugement d'intentionnalité : V-tearu en

- japonais », in Bracquenier C. et Begioni L. (dir.), *L'aspect dans les langues naturelles : Approche comparative*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 179-198.
- TAKEUCHI-CLÉMENT R., à paraître, « Futur dans le système aspecto-temporel japonais et la forme *-teiru* : son emploi intentionnel », in *Actes du colloque international (Rome, université de Tor Vergata, juin 2011) sur l'expression du futur dans les langues naturelles*, Presses Universitaires de Cluj.
- TERAMURA H., 1971, « 'Ta' no imi to kinô [sens et fonction de 'ta'] », in Teramura Hideo, 1984, p. 313-358.
- TERAMURA H., 1984, *Nihongo no shintakusu to imi II* [Syntaxe et sémantique en japonais II], Tôkyô, Kuroshio shuppan.
- TOKIEDA M., 1950 [1978], *Nihon bunpô : kôgo-hen* [Grammaire japonaise - langue contemporaine], Tôkyô, Iwanami.
- YAMADA Y., 1908, *Nihon bunpô ron* [Traité de grammaire japonaise], Tôkyô, Hôbunkan shuppansha.